|  |
| --- |
| 18/03/2020 |

**NOTE DES INTERLOCUTEURS SOCIAUX AU GOUVERNEMENT BRUXELLOIS**

|  |  |
| --- | --- |
| **SUJET :** | **COVID 19**  **TASK FORCE « IMPACTS ÉCONOMIQUES » DU 19/03/2020**  **Demandes des interlocuteurs sociaux bruxellois** |

Les interlocuteurs sociaux bruxellois, membres du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles, transmettent, en préparation à la réunion de la Task Force « Impacts économiques » organisée le 19/03/2020, les demandes, commentaires, idées et points d’attention des organisations du CESRBC (et des fédérations qu’elles représentent, le cas échéant).

Table des matières

[BECI 2](#_Toc35445122)

[FEVIA : 2](#_Toc35445123)

[AGORIA : 2](#_Toc35445124)

[FEDERGON : 3](#_Toc35445125)

[Conf. CONSTRUCTION : 3](#_Toc35445126)

[Aannemingsbedrijven / Entrepreneurs : 4](#_Toc35445127)

[UPSI (immobilier): 4](#_Toc35445128)

[Brussels Hotels Association - BHA : 5](#_Toc35445129)

[BRAFCO 5](#_Toc35445130)

[CAR RENTING : 6](#_Toc35445131)

[PARKINGFEDERATIE 6](#_Toc35445132)

[FEBETRA (Transport): 6](#_Toc35445133)

[CCM 7](#_Toc35445134)

[BRUXEO 8](#_Toc35445135)

[Résumé 8](#_Toc35445136)

[Demandes transversales 8](#_Toc35445137)

[Demandes sectorielles 9](#_Toc35445138)

[1. Hôpitaux, maisons de repos et de soins, maison médicale, centres hébergement 9](#_Toc35445139)

[2. Aide et soins à domicile 10](#_Toc35445140)

[3. Accueil et hébergement de personnes fragiles et/ou à risque 11](#_Toc35445141)

[4. Socioculturel et sportif 11](#_Toc35445142)

[5. Entreprises de Travail Adapté (ETA) 11](#_Toc35445143)

[6. ISP - Economie sociale mandatée en insertion -Titres-services 11](#_Toc35445144)

[CSC 12](#_Toc35445145)

[CGSLB 13](#_Toc35445146)

# BECI

cfr. Minister Gatz : “*Daarnaast overweegt de Brusselse regering om getroffen ondernemingen te steunen door bepaalde (gewestelijke) belastingen niet te innen of ze te verminderen. "Wij zijn daartoe bereid", verzekerde de Brusselse minister van Financiën. "Het is belangrijk dat we deze periode kunnen overbruggen*." Dit was een expliciete vraag van Beci in de Task Force : ademruimte geven aan ondernemingen door regionale en/of lokale taksen te schrappen.

Ondernemingen en handelaars zuurstof geven ! Regionale en lokale taksen opschorten. En op middenlange en lange termijn belastingsniveau zo laag mogelijk houden zodat ook de toevlucht naar subsidies automatisch kleiner wordt. PROPORTIONALITEIT : geen maatregel zoals in Vlaanderen waarbij de Horecabedrijven een éénmalige toelage van 4.000 Eur krijgt, maar waarbij ondernemers die veel taksen betalen meer krijgen, ondernemers die weinig of minder taksen betalen minder krijgen.

Demande : **Suppression de toutes les taxes régionales et communales pour l’année 2020**, en ce compris le précompte immobilier, la taxe propriétaire etc.

Eau, gaz, électricité.

Priorité aux secteurs les plus impactés.

## FEVIA :

Demande d’une **Task Force afin de préparer un plan d’approvisionnement alimentaire,** Task Force qui réunirait les différentes autorités et secteurs concernés (Fevia, Comeos, Agrofront, secteur du transport et de la logistique).

Certaines mesures toucheront aussi les compétences régionales et communautaires, nous demandons par exemple que les **services de garde d’enfants à l’école puissent aussi rester ouverts aux enfants des travailleurs qui assureront la production alimentaire (en plus des enfants du personnel soignant et de sécurité).**

* Moins de 10% seulement des répondants indique que l’épidémie n’aura pas d’impact
* 1 entreprise sur 4 subit déjà des conséquences, plus de 6 sur 10 pourraient en ressentir les effets dans le futur
* L’impact provient autant de l’amont que de l’aval de la chaine de production
* Etant donné le commerce principalement indirect avec la Chine, l’impact provient surtout d’autres pays, principalement l’Italie
* 40% des répondants indiquent avoir des problèmes de logistique: le transport international est devenu plus cher et les délais de livraison sont allongés
* L’impact se fait surtout sentir au niveau de :
  + Annulation/report de commandes et diminution du chiffre d’affaires (51%)
  + Annulation/report de voyages d’affaires et d’évènements internationaux (34%)
  + Chômage temporaire (6%)
  + Problèmes d’approvisionnement (5%)

## AGORIA :

Nous avons effectué une comparaison entre les mesures prises par les 3 Régions. D’une manière générale, les mesures sont comparables. Nous avons cependant identifié une mesure adoptée en Flandre et qui pourrait faire l’objet d’une analyse à Bruxelles :

* **Adaptation des critères des primes à l’investissement** afin d’y inclure des projets rendus nécessaires en raison de la pandémie et/ou afin de renforcer la résistance financière des entreprises face aux fluctuations du marché

Nous rebondissons également sur les propos tenus par le Gouverneur de la Banque Nationale et nous pensons que le **recours élargi au chômage temporaire apparait comme une piste raisonnable afin de soulager les entreprises.**

## FEDERGON :

Voor ons is de situatie dramatisch.

Eerst en vooral in de **dienstencheques sector**. Huishoudhulpen zijn ofwel jonge dames met kleinkinderen of integendeel 45 plussers. Ze hebben schrik om bij gezinnen te gaan werken en omgekeerd zijn de klanten bang om iemand extern in hun huis te verwelkomen.

Dit betekent op korte termijn zeer grote moeilijkheden binnen de sector.

Nous avons urgemment besoin de coordonner les aides fédérales aux budgets disponibles à la région pour ce secteur pour passer le cap actuel mais rien n’est prévu à l’heure actuel !

En chômage économique, les travailleurs titres-services, essentiellement des temps partiels, auront des pertes substantielles de revenus. Or, il s’agit de bas salaires. Les entreprises ne peuvent survivre plus de deux semaines.

Voor de **uitzendsector** is de situatie ook erg. Minder activiteit en ook veel minder moed van bedrijven om hun deuren naar “extern” te openen. Dit zou ook extra duwen in de richting van dagcontracten wat we precies willen vermijden.

De Brusselse regering is niet te zien tegenover de twee andere gewestelijke regeringen. Ze moeten zo vlug mogelijk maatregelen voorzien.

## Conf. CONSTRUCTION :

Les premières réponses se basent notamment sur une enquête réalisée la semaine dernière auprès de nos membres. Une nouvelle enquête est en cours, dès que nous recevrons les résultats nous vous les communiquerons.

« Avec notre connaissance actuelle de la situation, nous pouvons certainement formuler les réponses suivantes.

- L'impact est aujourd'hui limité pour le secteur de la construction. Néanmoins, nous devons signaler que :

o Certains entrepreneurs ont déjà été interdits de travail par le client.

o Les entrepreneurs sont confrontés à une pénurie de masques buccaux, ce qui peut entraîner un chômage technique.

- L'impact supplémentaire est difficile à estimer. Cela dépendra de différents facteurs :

o Est-ce que de plus en plus de clients vont interdire l’accès aux chantiers ? Les particuliers qui sont encouragés à faire du télétravail vont-ils admettre des ouvriers du bâtiment chez eux ?

o Y aura-t-il une pénurie de matériaux à court terme, en particulier pour les techniques spéciales (par exemple, les panneaux photovoltaïques qui viennent souvent de Chine) ?

o Les travailleurs de la construction pourront-ils rester actifs (quel sera l'impact de la maladie sur les travailleurs de la construction et quel sera l'impact de la fermeture des écoles) ?

Tout cela laisse entrevoir des problèmes tels que le respect des délais de mise en œuvre et le chômage temporaire.

- Les mesures demandées sont toujours à l'étude, mais les prochaines seront certainement incluses :

o Mise en œuvre rapide des mesures déjà décidées

o Actions visant à remédier à la pénurie de masques buccaux pour la construction

o Mesures visant à éviter les amendes pour retard »

Il est donc IMPORTANT de noter que ces éléments datent d’avant les restrictions fédérales.

D’autres éléments problématiques seront surement expliqués au travers de la nouvelle enquête, nous pensons notamment :

• Un absentéisme accru

• Manque de contrôle dans les marchés publics et donc retard sur ces derniers

• Quid du délai de réponse dans les soumissions ?

• Des clients qui refusent l’accès à leur chantier ou reportent leurs travaux

**Twee dringende vragen van de bouwsector** dat de Brusselse regering als maatregel dient te nemen ihkv Corona:

1. Opschorting van de uitvoeringstermijnen van de (publieke) werven: wegens een gebrek aan personeel (velen zitten thuis) verkeert men in de onmogelijkheid om binnen de uitvoeringstermijn de werven af te leveren. De uitvoeringstermijn van de publieke werven kan door de publieke overheid worden opgeschort of verlengd. Voor private werven is de problematiek complexer.
2. Opschorting antwoordtermijn voor publieke aanbestedingen. Opnieuw wegens gebrek aan personeel, slaagt men er niet in om tijdig te antwoorden op gepubliceerde aanbestedingen. Ook hier vraagt men de opschorting of de verlenging van de antwoordtermijn.

## Aannemingsbedrijven / Entrepreneurs :

In deze tijd van het Corona-virus is meer dan dringend en noodzakelijk dat elke openbare aanbesteding wordt uitgesteld met de duurtijd van deze Corona-crisis.

En dit op elke bestuursniveau, federaal, regionaal, provinciaal of gemeentelijk. Het is voor aannemingsbedrijven niet mogelijk om een afdoende capaciteit te organiseren om aan deze aanbestedingen verder deel te nemen.

## UPSI (immobilier):

- Même point que pour la Confédération de la Construction, l’UPSI nous indique que l’ensemble des délais de rigueur dans les procédures de permis ne peuvent être respectés.

Le pouvoir public qui demande de fournir des informations complémentaires, une enquête publique qui est mise en œuvre, l’ensemble des organes de consultation (CRD, CES,…),…

Même si le confinement n’est à ce jour pas le mot d’ordre, force est de constater que les entreprises sont à l’arrêt.

Il s’agit de faire un report provisoire de l’ensemble des procédures administratives afin d’éviter d’être hors délai.

- Un problème se pose également concernant les Syndic. Un nouvel immeuble ne peut être livré sans qu’une assemblée générale ait lieu et qu’un syndic soit désigné. La réception reste du coup provisoire. C’est le cas pour tous les bâtiments où il y a des parties communes. L’UPSI n’a pas été en mesure de préciser le nombre d’immeubles que cela concerne.

## Brussels Hotels Association - BHA :

Toutes les mesures de soutien doivent s’appliquer indifféremment à tous les établissements HORECA, qu’ils aient ou non l’obligation de fermer, qu’ils restent ouverts ou qu’ils décident de fermer volontairement faute de client.

La majorité des hôtels ont aujourd’hui fermé et ceux qui restent ouverts sont vides (taux d’occupation de 2% à 5%).  La résilience de notre secteur sera beaucoup plus longue que celle d’autres secteurs.  Nous n’avons quasi pas de clientèle locale (à l’inverse des restaurants et cafés) et le tourisme européen mettra longtemps à se redresser.  Nos chutes historiques d’activité ont déjà commencé il y a trois semaines et se poursuivront longtemps après la fin du confinement.  Toutes les études démontrent que notre secteur (hébergement touristique) sera le plus impacté par cette crise.  Voir en pièce jointe synthèse Moody’s.

Toutes les mesures doivent être déclenchables facilement, automatiquement.

Fonds d’indemnisation à hauteur de la crise historique (pas juste des garanties ou prêts), il faut soutenir les trésorières.   Reporter les charges ne sert à rien quand on ne peut pas reporter l’activité (comme dans notre secteur, les chambres sont périssables).

## BRAFCO

De manière fondamentale, dans l’hypothèse d’un Lockdown « total à l’italienne » BRAFCO attire l’attention des autorités sur l’importance vitale de pouvoir continuer à livrer le gasoil de chauffage au citoyen qui serait confiné chez lui et lui permettre de continuer à se chauffer et à avoir de l’eau chaude sanitaire. C’est un besoin primaire dont le citoyen ne peut se passer et seuls et seulement seuls les distributeurs peuvent assurer ce service. Brafco insiste donc de manière solennelle pour que le secteur de la distribution des carburants et combustibles puisse être officiellement autorisé à poursuivre sa mission de service énergétique à la population.

De manière moins fondamentale car moins vitale mais toutefois bien concrète et importante, voici deux sujets qui demandent solution :

1. Tous les chauffeurs routiers doivent suivre 35 heures de cours de ‘recyclage’ (« formation continue - Code 95 ») tous les 5 ans pour conserver leur permis de conduire C.

Les cours étant suspendus jusqu’à nouvel ordre, nous aurions besoin d’un report de la durée de la validité des permis de conduire C - correspondant à (au moins !) la durée de l’interdiction de donner/suivre ces cours.  matière régionale

1. D’innombrables entreprises de transport vont avoir des problèmes de liquidités dans les semaines et mois à venir. A défaut d’une suspension pure et simple du prélèvement kilométrique, une augmentation des délais de paiement du prélèvement kilométrique nous semble s’imposer.  matière régionale

*Puis-je demander à BECI de relayer rapidement nos inquiétudes et problèmes spécifiques auprès des autorités régionales afin que ces dernières puissent prendre mesures*.

## CAR RENTING :

Inderdaad, onze sector, die deel uitmaakt van de toeristische sector, wordt hard getroffen door deze crisis. Immers, vele internationale en nationale verplaatsingen vallen stil.

Vandaag nog kregen we cijfers van Charleroi Airport, meldende dat zij 85% minder passagiers verwachten. Wetende dat onze sector sterk vertegenwoordigd is op luchthavens, is de impact bij ons perfect lineair in te schatten. Dezelfde trends gelden voor de luchthaven van Zaventem en de internationale passagiers in treinstations (Brussel Zuid)..

Toch meent onze sector, dat wij deel uitmaken van essentiële actoren in de dienstverlening die nodig zijn in deze crisis. Zo komen er vragen van **ziekenhuizen** om over extra voertuigen te kunnen beschikken om transporten van goederen tussen verschillende sites te kunnen bewerkstelligen. Onze sector werd ook door **Bpost** gecontacteerd om eventueel voertuigen te leveren opdat de dienstverlening van Bpost kan blijven verdergaan. Wij willen hen ten allen tijde kunnen helpen.

Daar onze wagens steeds grondig gereinigd worden, zijn wij er van overtuigd dat huurwagens kunnen bijdragen tot het beperken van de verspreiding van het virus, daardoor het openbaar vervoer wat ontlast wordt waardoor de dichtheid op het openbaar vervoer daalt en dus het risico op verspreiding van het virus helpt te beperken. Het is dus erg belangrijk erkend te worden als sector die bijdraagt tot het goed blijven functioneren van de samenleving in deze moeilijke tijden.

Uiteraard is onze sector ook vragende partij voor financiële ondersteuning :

- rechtstreekse lening;

- uitstel van betaling tot na de zomermaanden van alle rijtaxen en BIV's.

- ondersteunende maatregelen voor  tijdelijke werkloosheid, BTW, sociale bijdragen, bedrijfsvoorheffing, (al meen ik dat dit federale materies zijn).

## PARKINGFEDERATIE

Een paar ideen/voorstellen van onze ervaring in anderen landen waar we aktief zijn:

* Opschorting van het betalen van BTW
* Idem dito voor de betaling van sociale lasten en bepaalde belastingen (op onroerende goed bv)
* Opschorting van de administratieve termijnen
* Rechtstreeks of onrechtstreeks (via de banken) ondeursteuning van de economische spelers
* Economische werkeloosheid regels versoepelen

Zonder drastische maatregelen zullen enorme delen van de economie verdwijnen (horeca, retail, culturele en sport evenement akteurs en toeleveranciers, taxi sector, transport, etc…)

Wat ons betreft hebben wij IPK voorbereid voor minimal 4 maanden zonder inkomsten op europees vlak…

Weinig bedrijven zullen  dit aankunnen als de situatie zo erg wordt.

## FEBETRA (Transport):

Vanuit de drie transportfederaties doen wij een warme oproep aan de laad – en losplaatsen waar onze werknemers komen om hun sanitaire faciliteiten toegankelijk te houden voor de chauffeurs, zodat zij de basishandhygiëne kunnen respecteren. Wij vragen ook dat dit afdwingbaar wordt gemaakt vanuit de overheden. Ook doen wij een oproep naar de verschillende overheden om de openbare sanitaire faciliteiten voor de chauffeurs open te houden EN regelmatig te laten schoonmaken, zodat de chauffeurs ook hier terecht kunnen.

# CCM

Wat ons betreft, graag volgende suggesties - ik beperk mij tot de regionale bevoegdheden :

* Een compensatieregeling zoals aangekondigd ! Belangrijk om ook diegenen die ‘vrijwillig ‘ sluiten, te vergoeden.  Bovenop initiatieven die ondernemers nemen om klanten te blijven bedienen (private afspraken, afhaalmogelijkheden, aan huis-leveringen , …). Eventueel variabele bedragen (zie volgende punt)
* Mogelijkheden binnen bestaande subsidieregeling (economische expansie, energiepremies,….):
  + Voorschot op toekomstige investeringen (later te bepalen – wie later niet investeert, betaalt terug, met eventuele uitzonderingsmaatregelen) - zou ook kunnen ivm opleiding- en consultancysteun – soort van ‘wederbeleggingsverplichting’
  + Bijvoorbeeld een sluitingspremie van 2000€, zonder voorwaarden en een premie van 4000€ indien er een engagement tot investering wordt aangegaan binnen de 12 of 18 maanden.
  + verhoogde subsidiepercentages voor getroffen sectoren (zijn ook nu de prioritaire sectoren) – versnelde uitbetaling
* Pour faire simple : si le cash ne rentre pas, il ne peut pas sortir ! D**e aangekondigde maatregelen zijn minimaal.**
  + le gel du paiement de toutes les taxes pesant sur l'activité économique (impôts fédéraux, taxes régionales, taxes communales) et la réduction des taxes 2020 au prorata des jours de limitation de l'activité (soit de 22/365 à ce stade) ;
  + Onroerende Voorheffing : uitstellen of verlagen ?  Dit koppelen aan een oproep naar de eigenaars om dit voordeel aan de huurders te geven (samen met huurvrijstelling)
  + De gemeenten ook meekrijgen via fiscaal compensatiefonds om gemeentebelastingen te schrappen of opcentiemen te verminderen
  + Schrapping verkeersbelasting op bedrijfsvoertuigen (in het bijzonder op autobussen voor de hard getroffen reissector)
  + UCM - la non-application des pénalités dans le cadre des marchés publics en cas de retards;
* Middelen en leesbare en eenvoudig toegankelijke producten voor Finance Brussels ivm uitstel betaaltermijnen, waarborg overbruggingskredieten, uitbreiding waarborgregeling e.a. **Enkel een 0-tarief** **voor leningen** is een (bescheiden) stimulans, gezien de intresten al zeer laag zijn.
* Voor werknemers en zelfstandigen: la suspension, comme en Italie, du remboursement des prêts hypothécaires (Febelfin) .
* une attitude "PME friendly" de la part des administrations et fonctionnaires, qui doivent plus que jamais se montrer partenaires des entreprises et non sanctionnateurs ;
* Le rôle d’actiris pour voir dans quelle mesure ils peuvent mobiliser les ouvriers/employés en chômage temporaire dans d’autres secteurs qui sont en besoin maintenant.

Verder ook vragen om de federale overheid te ondersteunen bij haar initiatieven (bvb rampenfonds voorde reissectoren – aanpassing wetgeving pakketreizen, maar vooral de tewerkstellingsmaatregelen).

# BRUXEO

## Résumé

Les entreprises à profit social (non marchandes) bruxelloises sont fortement touchées par la pandémie du coronavirus et les règles nécessaires de confinement qui ont été prises par les pouvoirs publics pour l’endiguer. Il est nécessaire de les soutenir à la fois dans leur lutte sanitaire et sociale quotidienne pour soigner et accompagner les personnes les plus fragilisés et/ou atteintes par le Covid-19 mais également de veiller à limiter l’impact économique négatif résultant des mesures de confinement sur ces entreprises, le maintien de leurs activités et l’accès à leurs services.

## Demandes transversales

1. Il est essentiel de renforcer le soutien des pouvoirs publics pour les secteurs prioritaires « actifs » afin qu’elles aient les **moyens humains et techniques pour lutter efficacement contre la pandémie** (hôpitaux, maisons de repos, maison médicale, aide et soins à domicile, accueil et hébergement de personnes fragilisées et/ou à risque pour les infections : personnes handicapées, sans-abris, etc.) ;
2. Il est important de **compenser la perte de recette** des entreprises qui doivent fermer (clubs de sport, centre culturel, théâtre, etc.) et celles qui ferment et fermeront "volontairement". Prime ou forfait par jour de fermeture ;
3. Il est nécessaire de **maintenir le régime de subventions** existant même si les activités (volume et ouverture) sont modifiées et/ou impactées afin de pouvoir maintenir le personnel et la relation aux usagers ;
4. La **réduction du paiement de toutes les taxes** (taxes fédérales, régionales et communales) en 2020 en fonction de la limitation des activités ;
5. Appel aux propriétaires pour qu'ils accordent une **exonération de loyer** en fonction du nombre de jour de fermeture ;
6. La suspension du remboursement des **prêts hypothécaires** (Febelfin) ;
7. Une **attitude "friendly" de la part des administrations** et des fonctionnaires, qui doivent être plus que jamais les partenaires des entreprises – assouplissement et report des délais de dépôt des pièces justificatives, procédures administratives, agrément, etc. ;
8. Adapter et **maintenir les politiques d’emploi** : Beaucoup d'employeurs du secteur non marchand recourent à des contrats subsidiés (ACS, PTP, Contrat Insertion, …) par la Région bruxelloise et s'inquiètent de la continuité du paiement des primes par Actiris. Même si ils ont reçu entre-temps un mail de l'OIP, ils demandent :

* Garantir les paiements relatifs aux dispositifs d’aide à l’emploi ;
* Permettre une plus grande souplesse dans les délais pour renouveler un contrat subsidié ou dans les conditions d'octroi des primes.

1. Créer une règle unique « covid-19 » pour le **chômage temporaire** :

* Assouplir les règles et harmoniser le traitement entre malades et chômeurs, employés et ouvriers donnant les mêmes droits aux travailleurs ;
* Une intervention de la région pour prendre en charge la part payée aux travailleurs par les employeurs dans le cadre du chômage économique ;
* Une mesure spécifique pour les travailleurs qui n’auraient pas droit au chômage économique parce que pas de périodes de travail suffisantes ;
* Un soutien vers les travailleurs. Ceux-ci seront confrontés à de grosses difficultés financières en cas de période prolongées d’inactivité (paiement des loyers, charges familiales, etc.).

## Demandes sectorielles

### 1. Hôpitaux, maisons de repos et de soins, maison médicale, centres hébergement

Les hôpitaux, MRS/MRPA, centres d'hébergement, … assistent à une forte hausse de leurs frais de fonctionnement :

**- Personnel :**

\* la création flux distincts de patients pour garantir le confinement nécessite un renfort de personnel

\* L'absentéisme en hausse => augmentation des heures supplémentaires => possibilité de récupération limitée => paiement des heures supplémentaires

\* Coût de l’intérim pour renforcer les équipes soignantes

\* Coût des renforts des équipes de gardiennage

\* Dédommagement de l'éventuel personnel pensionné "volontaire" qu'il faudra appeler en renfort au cas où le soignant actif devait ne plus être opérationnel;

**- Matériel : consommables et appareillages**

\* Stock : effet volume et effet prix : ex. valeur des masques = x3 ou x4

\* Surcoût logistique lié au stockage (hausse des navettes, etc.)

\* Plus d’isolement => plus de combinaisons (avec gestion des déchets)

\* Appareillage pour test COVID-19 : pourquoi est-ce à l’hôpital d’investir ? Les tests ne peuvent pas être facturés au patient.

\* Le délai entre prélèvement et résultats importants => engorgement en Hospitalisation provisoire (HP) => Il faut augmenter le nombre de machines disponibles. => les réactifs doivent être remboursés (ils sont actuellement à charge de l’hôpital).

\* Localiser les machines sur base de la concentration actuelle de l’activité (volume d’activité du laboratoire) ?

**- Coût supplémentaire pour la protection et l’hygiène**

\* Augmentation des frais de nettoyage des chambres et gestion des déchets

\* Désinfection systématique des véhicules (temps, produits)

\* nomenclature des infectiologues très peu valorisée en regard de la charge de travail investie

**- Diminution des recettes**

\* Diminution de l’activité programmée (en particulier l’activité chirurgicale) => impact important sur les honoraires médicaux / les forfaits INAMI / le prix d’hébergement :

\* Report de consultations

\* Report des examens médicaux (ex. imagerie médicale)

\* Report d’interventions chirurgicales programmées (en particulier celle-ci nécessitant un passage aux soins intensifs, par ex. la cardiologie).

=> neutraliser l’effet sur la diminution du programmé sur base de l’année t-1

**- Coûts indirects :**

\* Coordination, information des patients, communication (cellule Com renforcée, etc.)

\* Transport inter-hospitalier des patients : impact limité

\* Transport vers des centres spécialisés (par exemple, l'ECMO)

\* 2 ambulances par province (pour les transports urgents)

\* Consommables supplémentaires - mesures de protection supplémentaires, dans tout l'hôpital (pas seulement dans le service de corona)

\* Masques et protection

\* Gel pour les mains

\* Solidarité avec la 1ère ligne

\* Annulation de formation, événements, séminaires…

### 2. Aide et soins à domicile

**- le financement du secteur :**

La question se pose de la prise en charge des heures perdues pour annulations « Covid19 ». Au niveau de l’Aviq, un code est mis en place pour comptabiliser ces heures au sein des services. Reste à confirmer leur financement. Quid au niveau d’Iriscare ?

Ces heures perdues risquent de perdurer au-delà de la période de confinement. En effet des annulations actuellement ponctuelles se transforment en annulation de longue durée en attente de retour à la normale.  Corrélé à la diminution du nombre de nouvelles demandes pour les mêmes raisons mais également à l’augmentation de l’absentéisme, les rentrées financières des services vont vite être réduites à leur minimum !

Si pour les travailleurs actifs un chômage pourrait être activé, tous les travailleurs en maladie continuent à être payés par les services et pour rappel, le 1er avril toutes les AF passent en statut employé donc les services vont devoir assumer le salaire garanti pour les 4 premières semaines !

**- la gestion du personnel :**

\* Les confinés étrangers. Quel statut ? comment tenir compte de cette situation ? beaucoup de nos services à la frontière ont du personnel français…

\* Quid des emplois subventionnés pour le télétravail ? Autorisation spéciale sans que ce ne soit au RT ?

\* Quid de la possibilité d’étendre les possibilités d’accès au chômage temporaire pour force majeur ? une décision et communication des pouvoirs subsidiant faciliteraient le recours à ce chômage (moins lourd administrativement et plus rapidement activable que celui économique).

**- le fonctionnement des services et les obligations qui y sont liées :**

\* Fournir le matériel de protection !!

\* Difficulté entre responsabilité de la continuité des soins (légale) et envoi du personnel, sans matériel, dans un endroit à risque.

\* Comment assurer les contacts administratifs (AS, coordi) au domicile et en hôpital, ce personnel n’étant pas considéré comme « de soins » et donc exempt de toute fourniture de matériel. Toujours autorisé à circuler ? A priori oui…

\* Idem pour les métiers de l’aide (AF, GàD et AMS) qui passeront probablement dans une phase suivante de distribution de matériel alors que le public est également fragilisé (et même souvent le même que celui chez qui nos SI se rendent).

\* Le nom respect de la législation du travail : heures supplémentaires, pause entre deux prestations, … à objectif de ne pas avoir de problème avec l’inspection sociale après.

* Garantir un équipement suffisant pour permettre aux infirmières à domicile et aux aides familiales de continuer à exercer leurs activités efficacement : moyens de protection personnels comme des gants, des tabliers, des lunettes de protection, des masques quand il y a un risque d'entrer en contact avec des sécrétions respiratoires.

Ces mesures doivent être prises afin d'assurer la continuité des soins et la bonne prise en charge des usagers.

### 3. Accueil et hébergement de personnes fragiles et/ou à risque

Maintenir et renforcer si nécessaire les actions visant certains groupes cibles spécifiques (sans-abris, migrants, toxicomanes, etc.) qui sont plus difficiles à atteindre. Il faut veiller à ce qu’ils reçoivent eux aussi les soins nécessaires.

### 4. Socioculturel et sportif

Beaucoup d'associations attirent notre attention sur la difficulté qu'elles auront d'assurer les quotas d'actions ou d'ouverture qui sont prévus dans leur agrément.

Elles insistent donc pour que leurs pouvoirs subsidiants fassent preuve de souplesse lors de leur évaluation.

La question du soutien financier à apporter aux structures dont la viabilité dépend de contributions publiques est également soulevée.

### 5. Entreprises de Travail Adapté (ETA)

Concernant les certificats médicaux préventifs, le secteur souhaite la mise en place d’une mesure similaire à celle adoptée en France. A savoir la prise en charge par l’assurance-maladie dès le 1er jour, de sorte que l’employeur n’ait pas à débourser le moindre centime (Fédéral et INAMI).

Les ETA souhaitent également une très grande simplification des procédures pour le recours au chômage économique employé et ouvriers. Si les indépendants peuvent accéder au chômage dès le 7e jour (au lieu de 1 mois), elles aimeraient pouvoir bénéficier au minimum d’une pareille mesure.

### 6. ISP - Economie sociale mandatée en insertion -Titres-services

Les entreprises d’économie sociale mandatées en insertion qui ressortent de la CP 329 et exercent des activités de type horeca, construction, etc. doivent également pouvoir bénéficier des mesures de soutien mises en œuvre par les pouvoirs publics.

Pour le personnel d’Actiris et de Brufor, la circulaire OIP prévoit, pour le personnel dont le télétravail n’est pas possible, des dispenses de services avec maintien de traitement. Il faudrait élargir cette possibilité aux entreprises partenaires d’Actiris et de Brufor.

Le domaine des titres services est fortement impacté par la crise covid-19, notamment le secteur des aide-ménagères. Ce secteur enregistre un nombre extrêmement important d'annulations de prestations.

Comme beaucoup d'employeurs, ils préfinancent les salaires de leurs travailleurs avant de réclamer le produit des titres-services. Importance donc d'assurer la continuité du traitement de ces demandes. La mise au chômage temporaire pour cas de force majeur entraînera ici aussi de très grosses difficultés pour les travailleurs. Par ailleurs, de nombreux travailleurs ne sont pas éligibles au chômage temporaire dans ce secteur car ils n’ont pas une durée de prestation suffisante.

# CSC

**Non Marchand à Bruxelles – Qu’est-ce que cela représente ?**

Le secteur à profit social en Région de Bruxelles-Capitale représente 100.000 travailleurs (ouvriers et employés) actifs dans 5.500 entreprises (Hôpitaux, Maison médicale, Aide et soins à domicile, Maisons de repos, Santé mentale, Toxicomanie, Planning familial, Hébergement de personnes handicapées, Maison accueil pour sans-abris, Petite enfance, Aide à la jeunesse, Education permanente, Organisation Jeunesse, Culture, Média, Sport, Formation, Education permanente, Insertion socioprofessionnelle, Entreprise de travail adapté, etc.). Au-delà d’un volume d’emploi important, ces entreprises ont un poids économique considérable :

* Production (hors enseignement) : 6,5 milliards € ;
* Consommation intermédiaire : 2,86 milliards € ;
* Valeur ajoutée : plus de 4 milliards d’euros, soit plus de 6 % du total de la valeur ajoutée ou 12 % avec l’enseignement.

Les entreprises à profit social actives sur le territoire de la Région exercent des activités qui dépendent de niveaux de pouvoir différents. Il est essentiel de veiller à une bonne collaboration entre ceux-ci pour mettre en œuvre des politiques communes et cohérentes afin de les soutenir.

Voici les éléments que la CSC souhaite voir abordés.

1. Avant toute chose, la CSC ne revendique PAS que la RBC se distingue des autres par le génie de ses mesures ou les sommes d’argent mises sur la table. Notre souhait est que la RBC relaie nos préoccupations aux lieux où ces questions se discutent, afin d’arriver dans toute la mesure du possible à des solutions uniformes, même dans les matières de compétence régionale.
2. Bien que ce ne soit pas une compétence propre de la RBC, nous insistons sur la nécessaire concertation sur les mesures à prendre vis-à-vis des **travailleurs** (mesures de protection, suspension du contrat de travail). Même si les réunions officielles des organes de type CPPT sont suspendues, nous insistons sur l’utilité/la nécessité d’utiliser des procédures imaginatives pour maintenir la concertation. Les différentes composantes de la RBC pourraient diffuser cette préoccupation dans les secteurs dont elle a la charge. L’esprit est que la concertation soit renforcée, et non affaiblie, par les épreuves que nous traversons.
3. **Actiris.**
4. Nous comprenons que toutes les entrevues, collectives et individuelles, sont suspendues, et que cela vaut aussi pour les procédures de contrôle. Il serait utile de disposer d’une note où cette mesure est exposée, avec ses conséquences juridiques.
5. Nous souhaiterions que des instructions soient fournies en ce qui concerne les travailleurs ALE et Titres-Services: maintien au travail ? mesures de protection ? quid du salaire ?
6. Idem en ce qui concerne les autres formules de travail où Actiris a un rôle de contrôle ou de coordination: ACS, article 60, stages « first »
7. Idem c en ce qui concerne les FPI et les autres dispositifs régis par BF.
8. **Accueil de l’enfance.**

Bien que les crèches soient officiellement ouvertes, il nous revient de divers côtés que le personnel rentre massivement des certificats médicaux. Cela empêche plusieurs structures de fonctionner normalement. Il ne faudrait pas en arriver à ce que les travailleur.ses qui ont continué le travail se retrouvent dans une situation moins favorable que ceux.celles qui ont rentré un certificat et ont droit à un salaire garanti. La question de la protection des travailleurs est cruciale, pour un travail qui implique des contacts rapprochés avec les bébés.

1. **Fournitures d’eau et d’énergie, loyers,**

Nous soutenons les communiqués, émanant de divers milieux associatifs, pour tenir compte comme il se doit des difficultés financières que peuvent éprouver les clients / usagers. Nous partons de l’idée que tel sera le cas, sans modification des législations en vigueur, en ce qui concerne les juges éventuellement amenés à se prononcer. Mais cela devrait se faire aussi au niveau des créanciers, ainsi que de l’exécution.

1. **Couverture des travailleurs par la sécurité sociale**

Nous ne développons pas ce point, essentiellement de compétence fédérale. Nous attirons l’attention, pour autant que de besoin, sur les situations suivantes :

-conditions d’admissibilité au chômage temporaire ;

-situation des travailleurs de plateforme.

# CGSLB

Dans le cadre de la crise du Coronavirus, il est dans l’intérêt général de prendre des mesures qui permettent de limiter au maximum les risques au niveau économique **et** social.

Des mesures ont déjà été prises, et elles produisent des effets. Cependant, nous souhaitons attirer l’attention, en particulier, sur 2 points sensibles :

* **Assurer la continuité dans les secteurs essentiels**

Le recours au télétravail et au chômage temporaire sont des mesures efficaces pour limiter la propagation du coronavirus. Cependant, ces mesures ne sont pas envisageables dans tous les secteurs d’activité et pour tous les métiers.

En outre, les secteurs d’activité « essentiels » doivent pouvoir continuer à fonctionner pour garantir les services/besoins élémentaires de la population : Santé, Soins / Services à domicile, Distribution alimentaire, Énergie / eau, STIB, Organismes de paiement (y compris secrétariats sociaux), Sécurité (police, pompiers…), Télécoms, garde d’enfants, etc.

Dans ces secteurs plus qu’ailleurs, il est indispensable de veiller à garantir des mesures de protection optimales aux travailleurs. Cela doit passer par les organes de concertation sociale au niveau local, notamment par le biais des délégations restreintes du CPPT.

Nous avons constaté, dans certaines entreprises, des mouvements de mécontentement et un sentiment d’insécurité auprès des travailleurs (l’on peut même, dans certains cas, parler d’un vent de panique). Pour garantir la continuité de l’activité au minimum dans ces secteurs essentiels, une attention toute particulière doit être portée aux travailleurs !!!

* **Soutien spécifique aux travailleurs les plus fragilisés touchés par la crise**

Du fait de la crise du Coronavirus, des travailleurs bénéficieront de revenus plus limités qui, dans certains cas, ne leur permettront pas temporairement d’assumer l’entièreté de leurs charges économiques (crédits, loyers, factures). Pour les personnes les plus fragilisées, il conviendrait de leur offrir des facilités de paiement ainsi qu’une aide exceptionnelle afin de ne pas fragiliser davantage leur situation.

Ex : un.e homme/femme seul.e avec un enfant travaillant dans l’horeca, qui est confronté au chômage temporaire, et qui n’est plus en mesure d’assumer l’entièreté de ses charges mensuelles.

\*\*\*